

CONSEIL DE L'IAE en séance plénière du 25 NOVEMBRE 2024

RELEVÉ DE DECISIONS

Membres du conseil présents :

- Collège A : VILLESEQUE-DUBUS Fabienne – REMY Eric – BRIEC Walter
- Collège B : BENOIT Benjamin
- Collège C - BIATSS : MEYRIEU-TAVERNER Magali – KAMOKOUE-MERCADER Setti
- Collège D - Usagers : PARAYRE Alexis – ESCALADA Emma
- Personnalités extérieures : BAROUIN Jean-Christophe – DANJOU Nathalie – ANDONEGUI Audrey – SIRE Marc – MAILLOLS Jean-François.

Membres ayant donné procuration :

- Collèges des usagers : Tom HORNING à Alexis PARAYRE – JUSTAFRE Elsa à Emma ESCALADA.

Membres assistant de droit à titre consultatif ou membres invités :

- PELLEGRIN Nathalie - Responsable administrative de l'IAE
- ESTEVE Jodie- Secrétaire de séance

La séance est ouverte est à 18 h 10

14 membres du Conseil sont présents ou représentés, le quorum est atteint.

Points présentés à l'ordre du jour pour vote :

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'IAE du 16 septembre 2024.
Approuvé à l'unanimité.
2. Capacités d'accueil des formations de licences et master pour 2025/2026.
Approuvées à l'unanimité.

Mme Villesèque-Dubus explique que les capacités d'accueil dans chaque formation pour l'année à venir doivent être votées afin d'être ensuite communiquées aux services centraux

de l'université puis au Ministère et programmées sur les différentes plateformes nationales : PARCOURS SUP pour les candidats en première année de licence ; E-CANDIDAT (candidats déjà inscrits dans certaines filières) ; MON MASTER. Pour les candidatures en Master 1.

Les capacités d'accueil de la licence générale et des licences professionnelles restent inchangées par rapport à l'année dernière.

Les capacités d'accueil des Master restent inchangées à l'exception du Master Tourisme (60 places contre 50 l'année dernière).

Le document fait mention d'un dernier Master ajouté par la DFVU (Direction de la Formation et de la Vie Universitaire) et récemment déposé pour accréditation. Ce master, qui ouvrira sous réserve d'accréditation par le Ministère, a été déposé par l'université en partenariat avec la Fédération Française du bâtiment. La capacité d'accueil proposée est de 18 étudiants. A ce jour, le portage de ce Master n'est pas encore déterminé : des discussions sont en cours pour savoir s'il devrait ouvrir à l'IAE, qui a plutôt vocation à porter des Master ; à l'IUT, qui a un historique avec ce secteur, ou bien co-porté par les deux composantes.

Mme Villesèque-Dubus souligne que le conseil vote les capacités d'accueil des Master ouvert à l'IAE donc, concernant ce Master, le vote est sous réserve de son ouverture à la rentrée 2025.

3. Création du diplôme universitaire (DU) : Transitions et redirection Ecologique. **Approuvée à l'unanimité.**

M. Remy présente ce diplôme dont il est le porteur de projet ; il en sera le responsable pédagogique.

Le DU Transitions et redirection Ecologique se fera essentiellement en formation continue et proposera onze blocs de compétences. Ce DU s'appuie sur l'expertise interdisciplinaire de l'UPVD notamment dans le domaine du changement climatique et de la biodiversité. L'ouverture est prévue en septembre 2025 avec un rythme envisagé de 3 jours par mois sur 16 ou 18 mois. L'idée à terme serait de le faire évoluer vers un executive MBA et d'envisager un rapprochement avec l'université de Montpellier.

Mme Villesèque-Dubus ajoute que c'est un diplôme qui répond à des attentes importantes et qu'il serait très bénéfique pour l'IAE de pouvoir le transformer en executive MBA car ce genre de diplômes n'existe pas encore à l'UPVD.

4. Partenariat 2024-2025 avec la SARL PERSPECTIVES : intervention de 58 HTD dans le DU Gestion des Projets dans l'Économie Sociale et Solidaire.
Approuvé à l'unanimité.

M. Barouin souhaite obtenir des précisions sur le terme « intervention » et demande si les étudiants se rendent en entreprise.

Mme Villesèque-Dubus explique que, dans le cadre de ces partenariats, il s'agit d'une personne de l'entreprise qui vient donner des cours en tant que vacataire car pour intervenir à l'université en tant que vacataire d'enseignement il faut répondre à un ensemble de critères et parfois certains salariés ou membres d'association ne remplissent pas l'ensemble de ces conditions d'où le recours à des conventions de partenariat.

5. Partenariat 2024-2025 avec l'association France Active AIRDIE Occitanie : 6 HTD dans le DU GPESS.
Approuvé à l'unanimité.
6. Partenariat 2024-2025 avec l'association PERMAGORA CATALANE : intervention de 6 HTD dans le DU GPESS.
Approuvé à l'unanimité.
7. Partenariat avec l'association Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Occitanie – CRESS : intervention de 6 HTD dans le DU GPESS.
Approuvé à l'unanimité.
8. Partenariat avec l'entreprise ANDREUX Christophe : intervention de 6 HTD dans le DU GPESS.
Approuvé à l'unanimité.
9. Partenariat 2024-2025 avec L'ENTREPRISE Raphaëlle PEREZ : intervention de 18 HTD dans la formation qualifiante « Compétences Financières et stratégiques ».
Approuvé à l'unanimité.
10. Partenariat 2024-2025 avec la SARL D2PROD : intervention de 4,5 HTD dans le DU G2MH.
Approuvé à l'unanimité.

Pour information

* Présentation de l'association IAE par les étudiants membres du bureau :

Il s'agit d'une nouvelle association créée au sein de l'IAE. M. Pacheco, président de l'association, et M. Morinière, trésorier, remercient le conseil des les accueillir afin de leur donner l'occasion de présenter les différents projets prévus au cours de l'année. Ils remercient également l'IAE d'avoir financé leurs déplacements à la rencontre IAE France Patner à l'IGR-IAE de Rennes.

Concours d'éloquence :

Il sera organisé par l'IAE de Lille en mars et fera concourir 5 participants maximum de chaque IAE. L'inscription est gratuite mais les frais de transport, hébergement et repas ne sont pas pris en charge.

Le projet de l'association est d'organiser dans un premier temps un concours d'éloquence interne afin d'envoyer à Lille un champion et une championne. Ce concours interne est prévu en février. Le budget prévisionnel pour la participation au concours est de 660 euros ce qui comprend le voyage pour le déplacement des deux étudiants qui remporteront le concours interne et les nuits d'hôtel.

Mme Villesèque-Dubus rappelle qu'un ancien étudiant du Master CCA a gagné, il y a deux ans, le concours d'éloquence organisé par l'ordre des experts comptables ; d'abord au niveau régional puis au niveau national. Elle explique que cela participe au rayonnement de l'IAE et que cela a du sens pour les étudiants par conséquent l'IAE soutient ce type de projet.

Coupe de France des IAE :

La coupe de France des IAE aura lieu du 4 au 6 avril 2025 et sera organisée par l'IGR-IAE de Rennes. Il ne peut y avoir que 16 IAE participants maximum. La mixité dans les équipes doit être de 40% minimum. Chaque IAE doit envoyer 31 participants. Les quatre sports représentés sont le handball, le football, le basketball et le volleyball. Le prix demandé par étudiant est de 120 euros tout compris (transport à Rennes, repas, logement) ce à quoi il faut rajouter le transport jusqu'à Rennes. Concernant les frais de participation des étudiants, M. Pacheco et M. Morinière expliquent estimer qu'au-dessus de 50 euros par personne les étudiants ne participeront pas. En se basant sur une participation par étudiant de 30 euros il resterait à financier 7790 euros. Les conseillers se demandent s'il y aura bien les 31 participants demandés. Mme Meyrieu-Taverner précise qu'au mois d'avril, la majorité des étudiants sont partis en stage.

En ce qui concerne le financement, M. Baroin se demande comment ils vont rassembler les fonds. M. Pacheco explique compter sur une participation de l'IAE ainsi qu'un possible partenariat avec les dragons catalans. Ils ont prévu également de demander une subvention pour le transport.

Gala de l'IAE :

Budget prévisionnel de 30 000 euros. Pas de demande de participation de l'IAE pour le moment. Cette année le gala aura lieu le 11 et 12 avril au Domaine Belric à Montescot ; le tarif du palais des congrès étant trop élevé. La soirée du vendredi sera uniquement ouverte aux étudiants de l'IAE et la soirée du samedi soir sera ouverte à toute l'université.

M. Maillols rappelle qu'il est la personne référente, au sein de la Mairie de Perpignan, concernant les demandes de subventions. L'association aurait pu également s'adresser à lui afin d'obtenir un tarif préférentiel pour la location du palais des congrès.

Mme Villesèque-Dubus précise que la présentation des projets de l'association est uniquement à titre informative et qu'il n'est pas prévu que le conseil vote ces demandes. Le point budgétaire sera fait au niveau interne mais dans la mesure du possible les étudiants sont accompagnés dans leurs projets.

M. Remy félicite les étudiants et souligne leur dynamisme. Il demande si l'association a prévu des actions spécifiques sur le territoire. M. Pacheco et M. Morinière répondent avoir eu des projets d'afterwork mais pas les subventions nécessaires. Ils souhaitent également mettre en place un Pass IAE, permettant aux étudiants d'obtenir des réductions et sont à la recherche de sponsors.

* Journée Transition Écologique pour un Développement Sostenable à l'UPVD (TEDS) du 25 mars 2025 :

M. Remy explique que cette journée s'intègre dans la mise en place des TED's qui est une demande ministérielle de former les étudiants de L1, L2, L3 sur une trentaine d'heures aux différentes problématiques du réchauffement climatique, de la biodiversité et sa préservation, des ressources... Les fresques du climat rentrent dans ce cadre.

Il y a des référents TED's dans chaque composante. Cette année, qui est une année d'expérimentation, la première journée TEDS aura lieu le 25 mars dans les locaux de l'IAE.

- Point sur la qualité :

En attente de la date de l'audit de renouvellement.

- Point Recherche :

M. Benoit indique que dans le cadre du HCERES, tous les laboratoires scientifiques de l'université doivent procéder à une forme d'audit et expliquer dans un document leurs réalisations et leurs projets.

- Point International :

Aucun point évoqué lors du conseil.

Questions diverses :

M. Parayre fait remonter un besoin des étudiants à être formés à l'intelligence artificielle et souhaite savoir si l'IAE a la possibilité de mettre en place des interventions en ce sens.

M. Benoit explique qu'il va y avoir un groupe de travail à l'UPVD pour réfléchir à l'utilisation de l'IA et que les enseignants de l'IAE ont mis en place une note « l'IA à l'IAE ».

Le passage à la nouvelle offre de formation permettra également d'intégrer dans les maquettes des enseignements, des modules, des conférences...

Mme Villesèque-Dubus explique entendre les demandes des étudiants. Elle prévoit d'essayer de faire venir dans l'année un ou deux conférenciers sur le sujet.

Mme Danjou précise qu'il s'agit surtout d'apprendre aux étudiants la méthodologie d'utilisation de l'IA et non des principes théoriques.

M. Barouin ajoute que c'est un sujet d'actualité qui préoccupe beaucoup les chefs d'entreprise. Il se demande si l'IAE pourrait les aider à se former car les entreprises ont énormément de craintes notamment liées à la fuite des données.

La séance est levée.